

Italie: le pari perdu de Meloni sur la réforme judiciaire

Editoriale

La large victoire du non au référendum sur la réforme judiciaire en Italie marque un tournant politique majeur. Bien au-delà du rejet d'un texte technique, le scrutin s'est imposé comme un verdict politique infligé à la présidente du conseil, Giorgia Meloni, au pouvoir depuis octobre 2022. Si la cheffe du gouvernement a exclu toute démission, cet échec n'en constitue pas moins un coup dur pour une législature qui avait fait de cette réforme un test crucial de son autorité.

La participation, exceptionnellement élevée pour un référendum – équivalente à celle des législatives de 2022 – témoigne de la polarisation du pays. Ce vote n'a pas tranché sur une réforme, il a révélé une fracture. Deux Italie, d'un poids électoral comparable, se sont affrontées dans une campagne où la réforme a été présentée comme une question quasi existentielle. Le débat a largement dépassé le contenu du texte pour se cristalliser autour de deux visions antagonistes de la démocratie.

L'un des principaux enseignements du scrutin est précisément que le débat n'a pas tant porté sur le fond de la réforme (séparation des carrières entre magistrats et procureurs, tirage au sort des instances de gouvernance judiciaire, mesures techniques complexes) mais sur des principes. La campagne s'est rapidement résumée en confrontation autour du symbole de la Constitution, perçue comme un rempart antifasciste forgé après la dictature de Benito Mussolini.

L'initiative de M^{me} Meloni, dirigeante de droite radicale, issue du néofascisme, a été perçue par ses opposants comme procédant d'une tentative de refermer la parenthèse républicaine ouverte après 1945, en affaiblissant un contre-pouvoir jugé essentiel. La présidente du conseil, elle, a présenté la réforme comme une nécessité pour rééquilibrer des pouvoirs qu'elle estime hypertrophiés et surtout pour mettre

en avant une conception de la démocratie fondée essentiellement sur la majorité électorale, mettant les contre-pouvoirs au second plan.

M^{me} Meloni a essayé, tardivement, de convaincre qu'il ne s'agissait pas d'un plébiscite pour ou contre elle. Mais elle s'est heurtée à un climat de radicalisation nourri par des attaques répétées de la part du gouvernement contre les juges, accusés de politisation.

Ce rejet de la réforme ne signifie pourtant pas que le système judiciaire italien soit exempt de critiques. La lenteur et l'imprévisibilité des tribunaux restent un frein majeur à l'économie et à l'attractivité du pays. Mais le projet soumis au vote ne répondait pas à ces dysfonctionnements structurels. En ciblant la gouvernance plutôt que le fonctionnement quotidien des tribunaux, elle est apparue déconnectée des attentes réelles des citoyens et des entreprises.

Sur les grandes réformes institutionnelles annoncées par M^{me} Meloni, deux se sont enlisées, et la justice constituait le dernier chantier emblématique. A l'approche des élections législatives de 2027, elle reste en poste, mais se retrouve affaiblie. Elle doit retrouver une dynamique alors que le contexte géopolitique et économique se tend : crise énergétique, croissance ralentie, dette persistante, salaires bas, indicateurs sociaux et démographiques préoccupants.

Pour l'opposition, l'enjeu est désormais de capitaliser sur cette fragilisation, malgré un manque criant de leadership. Le référendum a donc moins redessiné le paysage politique qu'il n'a confirmé une réalité : l'Italie reste divisée, et toute réforme touchant à sa culture constitutionnelle est un exercice à haut risque.